

**DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE**

PROCES-VERBAL

**RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES
MEMBRES DU BUREAU**

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 46

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents et représentés : 46

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt, le neuf juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à Yvetot sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes Yvetot Normandie le quatre juillet, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

Prénom	NOM	COMMUNE	Présent	Absent	Pouvoir donné à
Christophe	ADE	YVETOT	X		
Francis	ALABERT	YVETOT	X		
Claude	BELLIN	HAUTOT-LE-VATOIS	X		
Laurent	BENARD	YVETOT	X		
Virginie	BLANDIN	YVETOT	X		
Natasha	BOS	VALLIQUERVILLE	X		
Jacques	CAHARD	VALLIQUERVILLE	X		
Emile	CANU	YVETOT	X		
Eric	CARPENTIER	CROIX-MARE	X		
Gérard	CHARASSIER	YVETOT	X		
Gilles	COTTEY	TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	X		
Céline	DAMBRY	CROIX-MARE	X		
Odile	DÉCHAMPS	SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	X		
Mario	DEMAZIERES	SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	X		
Françoise	DENIAU	YVETOT	X		
Raphaël	DIRAND	BAONS-LE-COMTE	X		
Michael	DODELIN	SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	X		
Jean-Marc	DOUCET	SAINT-MARTIN-DE-L'IF	X		
Yvette	DUBOC	YVETOT	X		
Catherine	DUSCHESNE	SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS		X	Mme DESCHAMPS
Stéphanie	ETIENNE	ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	X		
Louis	EUDIER	BOIS-HIMONT	X		

Lionel	GAILLARD	ECALLES-ALIX	X		
Sylvain	GARAND	SAINT-MARTIN-DE-L'IF	X		
Josiane	GILLE	TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	X		
Régine	HAUZAY	LES-HAUTS-DE-CAUX	X		
Marie-Claude	HERANVAL	YVETOT	X		
Denise	HEUDRON	YVETOT		X	Mme BLANDIN
Jean-François	LE PERF	YVETOT	X		
Martine	LEBORGNE	AUZEBOSC	X		
Pascal	LEBORGNE	ROCQUEFORT	X		
Gérard	LEGAY	LES-HAUTS-DE-CAUX	X		
Florian	LEMAIRE	YVETOT	X		
Vincent	LEMETTAIS	HAUTOT-SAINT-SULPICE	X		
Jean-Louis	LUC	CARVILLE-LA-FOLLETIERE	X		
Dominique	MACÉ	AUZEBOSC	X		
Charlotte	MASSET	YVETOT	X		
Arnaud	MOUILLARD	YVETOT	X		
Sandrine	NORDET	SAINT-MARTIN-DE-L'IF	X		
Rémy	PATIN	MESNIL-PANNEVILLE		X	
Éric	RENÉE	ECRETTEVILLE-LES-BAONS	X		
Thierry	SOUDAIS	YVETOT		X	Mme MASSET (qu.3)
Herléane	SOULIER	YVETOT	X		
Dominique	TALADUN-CHAUVEL	YVETOT	X		
Didier	TERRIER	ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	X		
Lorena	TUNA	YVETOT		X	Mme BLANDIN

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

Prénom	Nom	Commune	Présent	Absent
Arnaud	BEUZELIN	BAONS-LE-COMTE		X
Jean-Marie	PHILIPPE	BOIS-HIMONT		X
Pascal	DUMENIL	CARVILLE-LA-FOLLETIERE		X
Daniel	DELAFENETRE	ECALLES-ALIX		X
Yves	DELAVIGNE	ECRETTEVILLE-LES-BAONS		X
Christine	SEGUIN	HAUTOT-LE-VATOIS		X
Rémi	REVERT	HAUTOT-SAINT-SULPICE		X
Alain	LOPEZ	MESNIL-PANNEVILLE	X	
Gilles	LARCHER	ROCQUEFORT		X
Thierry	LECARPENTIER	SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS		X

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte par Monsieur Gérard CHARASSIER qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Gérard LEGAY, doyen d'âge, a ensuite pris la présidence de la séance.

Mme Hélène SOULIER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article L. 2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

2. ELECTION DU PRÉSIDENT

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 46 conseillers présents et représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Mme Virginie BLANDIN et M. Mario DEMAZIERES.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par la collectivité. Le président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été annexés au procès-verbal. Ces bulletins ont été tout placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	1
d	Nombre de votes blancs	1
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	44
f	Majorité absolue	23

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
CHARASSIER Gérard	34	Trente quatre
MASSET Charlotte	10	Dix

2.5. Proclamation de l'élection du Président

M. Gérard CHARASSIER a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Election des vice-présidents

Sous la présidence de M. Gérard CHARASSIER, élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la Communauté de Communes Yvetot Normandie doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 10 vice-présidents au maximum.

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents. Pour la Communauté de Communes Yvetot Normandie, le nombre maximum de vice-présidents est ainsi de 13.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre des vice-présidents.

3.1. Election du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d	Nombre de votes blancs	9
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	37
f	Majorité absolue	19

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
CAHARD Jacques	32	Trente deux
DODELIN Michael	5	Cinq

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. Jacques CAHARD a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

3.2. Election du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d	Nombre de votes blancs	10
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	36
f	Majorité absolue	19

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Sylvain GARAND	35	Trente cinq
Lauréna TUNA	1	Un

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Sylvain GARAND a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Election du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d	Nombre de votes blancs	8
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	38
f	Majorité absolue	20

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Didier TERRIER	38	Trente huit

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Didier TERRIER a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Election du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d	Nombre de votes blancs	4
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	42
f	Majorité absolue	22

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Virginie BLANDIN	40	Quarante
Eric CARPENTIER	2	Deux

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Mme Virginie BLANDIN a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

3.5. Election du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d	Nombre de votes blancs	4
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	42
f	Majorité absolue	22

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
ALABERT Francis	1	Un
RENEE Eric	41	Quarante un

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Eric RENEE a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Election du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d	Nombre de votes blancs	10

e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	36
f	Majorité absolue	19

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
DUBOC Yvette	1	Un
MACE Dominique	35	Trente cinq

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Dominique MACE a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Election du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	1
d	Nombre de votes blancs	5
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	40
f	Majorité absolue	21

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
BELLIN Claude	27	Vingt sept
BENARD Laurent	1	Un
DIRAND Raphaël	12	Douze

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Claude BELLIN a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Election du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

a	Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b	Nombre de votants (bulletins déposés)	46
c	Nombre de suffrages déclarés nuls	1
d	Nombre de votes blancs	2
e	Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]	43
f	Majorité absolue	22

NOM et Prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
DENIAU Françoise	23	Vingt trois
DODELIN Michael	18	Dix huit

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Mme Françoise DENIAU a été proclamée huitième vice-présidente et immédiatement installée.

4. Election des autres membres du bureau

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- le président,
- un ou plusieurs vice-présidents,
- et éventuellement un ou plusieurs autres membres qui ont été désignés comme conseillers communautaires mais qui n'ont pas la qualité de vice-présidents.

Les membres du conseil communautaire décident que le bureau est composé du président, des vice-présidents et de l'ensemble des maires du territoire intercommunal.

5. Observations et réclamations

Aucune observation ou réclamation n'a été formulée par les membres présents.

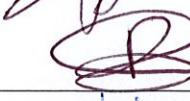
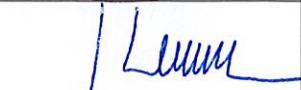
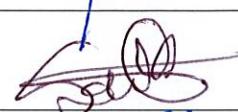
6. Proclamation des résultats :

Sont proclamés en qualité de :

- Président : Monsieur Gérard CHARASSIER
- Premier vice-président : Monsieur Jacques CAHARD
- Deuxième vice-président : Monsieur Sylvain GARAND
- Troisième vice-président : Monsieur Didier TERRIER
- Quatrième vice-présidente : Madame Virginie BLANDIN
- Cinquième vice-président : Monsieur Eric RENEE
- Sixième vice-président : Monsieur Dominique MACE
- Septième vice-président : Monsieur Claude BELLIN
- Huitième vice-président : Madame Françoise DENIAU

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions. Ils sont membres du bureau qui est complété en application des statuts de la Communauté de Communes Yvetot Normandie par les maires de chaque commune du territoire intercommunal.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 10 juillet 2020 à 00 heures 14 minutes, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, de leurs suppléants.

Qualité	NOM et Prénom	Signature
Le doyen d'âge du conseil communautaire	LEGAY Gérard	
Assesseur	BLANDIN Virginie	
Assesseur	DEMAZIERES Mario	
Le secrétaire	SOULIER Herléane	
Le président de la communauté de commune	CHARASSIER Gérard	

